



La finale européenne du concours de la « European Law Moot Court » se tient à la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg le 1er avril 2011

Les étudiants en droit qui ont passé avec succès un processus de sélection sévère (environ 70 équipes au départ) depuis le mois de septembre 2010, date de lancement du concours « European Law Moot Court », plaideront aujourd'hui devant des jurys composés de membres de la Cour de justice, du Tribunal et du Tribunal de la Fonction Publique de l'Union européenne. Les équipes qui plaident aujourd'hui représentent 7 universités de pays différents. Elles se sont imposées lors des finales régionales, qui se sont tenues en février 2011 à Heidelberg, Zagreb, Barcelone et Dublin.

Des étudiants de toute l'Europe ont participé à cette édition du concours de la « European Law Moot Court ». Ont également réussi à participer aux finales régionales entre autres des étudiants en provenance des Etats-Unis, du Canada, de la Colombie, de la Venezuela, de la Chine, de l'Indonésie, des Îles Féroé et de la Turquie.

La finale est la dernière étape de ce concours, le plus important des concours portant sur le droit de l'Union au monde. Les vainqueurs recevront divers prix, comprenant notamment des stages au sein d'institutions européennes ou de prestigieux cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'Union.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas le Tribunal.

Contact presse: Iliana PALIOVA ☎ (+352) 4303 3708